

UNE NÉCESSITÉ POUR UN DIALOGUE ÉQUILIBRÉ : FORMEZ-VOUS !



Représentants du personnel, vous êtes au cœur du dialogue entre les salariés et votre direction.

**Accord &
négociation**

**Santé &
conditions de
travail**

**Choix de
gestion**

**Réorganisation
Restructuration**

Pour mieux partager votre vision sur les questions économiques, les conditions de travail, la prévention des risques, les activités sociales et culturelles, **la formation constitue un levier**. Elle contribue à l'émergence **d'un dialogue social constructif** tant avec les salariés, que vous représentez, qu'avec votre direction.

Si le dialogue social est de plus en plus présent dans le discours des entreprises, cela n'est pas un hasard avec la priorité donnée par le code du travail aux accords d'entreprises.

Soyez au rendez-vous de ces enjeux !

Construisez votre plan de formation pour l'année 2022

**CSE /
CSE central**

Négociateur

CSSCT

Construisez votre parcours de formation



Nous vous proposons...

- Des formations de base lors de la mise en place du CSE ou du renouvellement de votre mandat
- Des formations d'un jour, adaptées à vos besoins et vos contraintes...
- De l'accompagnement pour préparer vos négociations et vos réunions CSE



**Maîtriser le droit
du travail et mon
rôle d'élu**



**Trouver ma
posture pour
négocier
efficacement**



**Formations
CSE / CSSCT**



**Agir pour
améliorer la
santé et les
conditions de
travail**



**Être acteur du
dialogue social**



Ellipce et ses partenaires sont agréés pour les formations économiques du CSE et pour les formations en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail.

Nous sommes référencés Datadock, votre entreprise peut consulter son OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

Exemples de parcours de formation



Construisez votre parcours de formation sur la durée de votre mandat :

- Lors de la mise en place du CSE ou de son renouvellement, vous avez un droit à la formation économique de **5 jours**.
- En tant qu'élu du CSE (que vous soyez ou non membre de la CSSCT), vous avez droit à un stage portant sur les questions de Santé, Sécurité et Conditions de travail (**3 à 5 jours**).

CSE

1

- 3 jours :** Attributions, fonctionnement du CSE
- 1 jour :** Décrypter les documents transmis par votre direction
- 1 jour :** Les obligations comptables du CSE

2

- 2 jours :** Attributions, fonctionnement du CSE
- 1 jour :** Décrypter les documents transmis par votre direction

CSE AVEC CSE CENTRAL

3

- 2 jours :** Attributions, fonctionnement du CSE
- 1 jour :** Les attributions économiques du CSE central
- 1 jour :** Les obligations comptables du CSE

4

- 3 jours :** Attributions, fonctionnement du CSE
- 1 jour :** Les attributions économiques du CSE central
- 2 jours :** Les obligations comptables du CSE

Santé et conditions de travail

1

- 5 jours :** Santé Sécurité Conditions de Travail

3

- 3 jours :** Renouvellement de mandat Santé Sécurité Conditions de Travail

2

- 3 jours :** Santé Sécurité Conditions de Travail
- 1 jour :** Un sujet spécifique au choix (égalité professionnelle, maintien dans l'emploi, harcèlements...)
- 1 jour :** Projet important, levier d'action sur SSCT

Je remplis ma valise de compétences ...



Les indispensables (nouveau élu, renouvellement de mandat)

	Durée	Page
CSE : Attributions, fonctionnement	3 jrs + 2 en option	P.7
CSE : Attributions, fonctionnement	2 jrs + 1 en option	P.8
CSE central : Les attributions économiques du CSEC	1jr	P.9
Santé Sécurité Conditions de travail (3 jours)	2 jrs + 1 en option	P.10
Santé Sécurité Conditions de travail (5 jours)	3 jrs + 2 en option	P.11

Maîtriser le droit du travail et mon rôle d'élu

Les obligations comptables du CSE	1 jr	P.14
La BDESE : Base de Données Economiques, Sociales et environnementales	1jr	P.15
Le bilan social	1 jr	P.16
Décrypter les documents transmis par votre direction	1 jr	P.17
Restructuration et licenciements économiques	1 jr	P.18

Agir pour améliorer la santé et les conditions de travail

Référent harcèlement	1 jr	P.20
Hyperconnectivité, danger ou opportunité ?	1jr	P.21
Projets importants et processus de consultation du CSE	1jr	P.22
Identifier et prévenir les Risques Psychosociaux	1 jr	P.23
Analyser les risques et le DUERP	1 jr	P.24

Être acteur du dialogue social

La négociation et les IRP	1jr	P.27
La NAO : Négociation annuelle obligatoire	1 jr	P.28
L'épargne salariale : intéressement, participation	1jr	P.29

Trouver ma posture pour négocier efficacement

Mon rôle comme représentant de proximité	1 jr	P.31
Assurer sereinement son rôle de secrétaire	1jr	P.32
Quelle posture adopter pour faire aboutir mes demandes	1 jr	P.35
Se préparer aux élections	1jr	P.36



EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Ellipce et ses partenaires sont à vos côtés

Tous nos formateurs sont des intervenants présents sur le terrain (experts économiques et financiers, santé, sécurité, conditions de travail, ergonome, consultant droit social, juriste..). Ils sont capables d'apporter des réponses immédiates à vos questions.



Avant

Après réception de votre demande, un formateur vous rappellera pour **adapter la formation en fonction de vos attentes.**

Avant la formation, nous vous ferons parvenir un questionnaire à remplir et à nous retourner. Celui-ci nous permettra **d'adapter la formation en fonction du groupe de stagiaires** (débutant, expérimenté...), **de la pratique des élus, des particularités de vos secteurs d'activité.**

Pendant

En début de formation, nous remettons à chaque stagiaire un dossier pédagogique qui reprend le contenu de la formation avec une référence aux textes de lois.

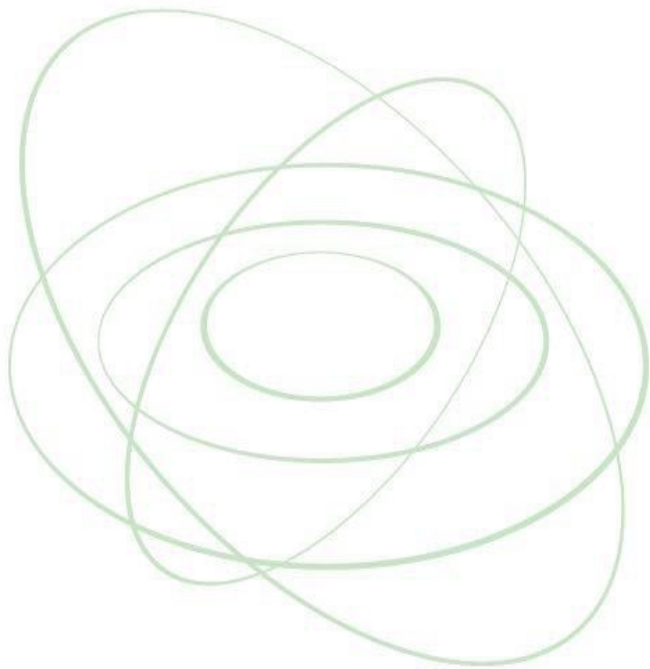
Pour faciliter l'application de la formation à vos situations d'élus, des exercices (jeu de rôle) sont proposés afin que vous puissiez confronter vos pratiques, rechercher avec le formateur des outils, des réponses.

À la fin de la formation, nous vous remettons une attestation de présence.

Après

Dans les 6 mois qui suivent la formation, vous pourrez poser des questions aux formateurs en lien avec les thèmes de la session que vous avez suivi.

- **CSE** : Comité Social et Economique
- **CSSCT** : Commission Santé, Sécurité & Conditions de Travail



Le code du travail, dans le cadre d'un premier mandat ou d'un renouvellement de mandat, accorde la possibilité aux élus de se former.

Le budget de fonctionnement finance les frais de formation.

Concernant les formations Santé et Conditions de travail, elles sont à la charge de l'employeur.

***A vous de vous former,
pour être un acteur averti du dialogue social ...***



Objectifs de la formation économique

- ✓ *Connaître les obligations du CSE et de l'employeur*
- ✓ *Comprendre les modalités d'information et de consultation*
- ✓ *Appréhender votre rôle de gestionnaire (ASC, fonctionnement)*
- ✓ *Être un acteur averti du dialogue social*

LES + ELLIPCE

- Mise en situation par des illustrations
- Formation animée par des experts auprès des CSE, illustrant leurs propos par des exemples issus de leur expérience

Thèmes abordés

Les acteurs du dialogue social

- Les bases de la représentation du personnel : CSE, CSE central, Comité de groupe ..
- La représentation syndicale et la signature des accords
- Les acteurs de la négociation : De nouvelle pratique, vers une généralisation des accords d'entreprise

Le statut de l' élu

- Etes-vous un leader ? Quel type de leader ?
- Les moyens des élus > mandat, crédits d'heures, liberté de déplacement
- Les obligations des élus et leurs protections > obligation de discrétion, confidentialité

L'organisation du CSE

- La composition > la place des suppléants, le rôle du secrétaire, du président...
- Les commissions obligatoires et facultatives
- Les représentants de proximité
- Les intervenants en appui des CSE > expert comptable, autres experts...

Des repères pour vos réunions

- Les différentes réunions
- Convocation, Ordre du jour, questions diverses
- Le déroulement des réunions > suspension de séance, enregistrement
- Le procès-verbal > rédaction, publication

Les attributions économiques du CSE

- Les réclamations, les questions en lien avec la santé et la sécurité
- La BDESE > les attributions en matière de transition écologique
- Les informations et consultations > Les avis, les délais, les consultations obligatoires, ponctuelles
- Les moyens d'alerte du CSE

Des élus gestionnaires

- La responsabilité du CSE
- Les moyens et les ressources du CSE
- Le règlement intérieur
- La communication avec les salariés > locaux, panneau d'affichage, intranet

En conclusion > Elaboration d'une feuille de route

Date

LYON : 9, 10 et 11 mai 2022 – PARIS : 21,22 et 23 septembre 2022

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Durée

Le nombre de jours de formation peut être modulé suivant vos attentes

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs de la formation économique

- ✓ *Connaître les droits et les obligations du CSE et de l'employeur*
- ✓ *Comprendre les modalités d'information et de consultation*
- ✓ *Appréhender votre rôle de gestionnaire (ASC, fonctionnement)*
- ✓ *Être un acteur averti du dialogue social*

LES + ELLIPCE

- Mise en situation par des illustrations concrètes
- Formation animée par des experts auprès des CSE, illustrant leurs propos par des exemples issus de leur expérience

Thèmes abordés

Les acteurs du dialogue social

- Les bases de la représentation du personnel
- Vers une généralisation des accords d'entreprise
- Les acteurs de la négociation

Le statut de l' élu

- Etes-vous un leader ? Quel type de leader ?
- Les moyens des élus > mandat, crédits d'heures, liberté de déplacement
- Les obligations des élus et leurs protections > obligation de discrétion, confidentialité

L'organisation du CSE

- Le règlement intérieur
- La responsabilité du CSE
- La composition > secrétaire, trésorier, suppléants
- L'organisation des réunions > Convocation, Ordre du jour, questions diverses

- Le déroulement des réunions > suspension de séance, enregistrement, le procès-verbal
- Les moyens et ressources du CSE > Budget fonctionnement, AES, obligations comptables

Les attributions économiques du CSE

- La BDESE > les attributions en matière de transition écologique
- Les informations et consultations > Les avis, les délais, les consultations obligatoires, ponctuelles
- Les moyens d'alerte du CSE

En conclusion

- Elaboration d'une feuille de route (calendrier, actions prioritaires à mener...)

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Durée

Le nombre de jours de formation peut être modulé suivant vos attentes

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs de la formation économique

- ✓ *Connaître les droits et les obligations du CSE central et de l'employeur*
- ✓ *Comprendre les modalités d'information et de consultation*
- ✓ *Être un acteur averti du dialogue social*

Thèmes abordés

En introduction

- Le rôle des instances représentatives du personnel

Les attributions économiques du CSE central

- L'articulation entre CSE et CSE central
- La Base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)
- Les différentes consultations obligatoires (stratégie, politique sociale, situation économique et financière)
- Les informations ponctuelles

Etre acteur de dialogue social

- Comment se servir des informations transmises par la Direction ? (éléments comptables, RH...)
- Les moyens d'actions du CSE Central
- Avis, résolutions
- Calendrier social
- Le rôle et l'importance des préparatoires

En conclusion

- Elaboration d'une feuille de route (calendrier, actions prioritaires à mener...)

LES + ELLIPCE

- Mise en situation par des illustrations concrètes
- Formation animée par des experts auprès des CSE, illustrant leurs propos par des exemples issus de leur expérience

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Durée

Le nombre de jours de formation peut être modulé suivant vos attentes

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ *Connaître le rôle du CSE en matière de SSCT*
- ✓ *Être en capacité d'agir lorsque le comité a connaissance d'éléments impactant la santé et les conditions de travail*
- ✓ *Avoir les connaissances requises pour participer à la politique de prévention des risques et de promotion de la santé au travail*

LES + ELLIPCE

- Avec nos partenaires :
ERGOS ergonomie,
Socialconseil
- Mise en situation et
travail sur des cas vécus
- Mise en perspective des
liens entre organisation
du travail et santé au
travail

Thèmes abordés

Connaître les risques professionnels

- Définition de la santé au travail : de quoi parle-t-on ?
- Notion de risque, danger, dommage : quelles différences ?
- Les obligations juridiques et les enjeux en matière de prévention des risques professionnels
- Les acteurs de la prévention des risques

Fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Les changements par rapport au CHSCT
- Les réunions et consultations obligatoires > ODJ et avis du CSE en matière de SSCT

Les outils d'action pour la prévention et l'analyse des risques professionnels

- La liberté de circuler et de se déplacer
- Le droit d'alerte et le droit de retrait

- Les pouvoirs d'enquête : inspection, enquête accidents du travail et risque grave, recours à l'expertise
- Le DUERP et le plan de prévention

Traiter et prévenir les situations particulières

- Premiers éléments pour poser la démarche de l'arbre des causes à la suite d'un Accident du Travail et l'intégrer dans la boucle rétroactive de la prévention
- Veiller aux Risques Psychosociaux
- Suivre les TMS et les facteurs de pénibilité au travail
- Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein du CSE

En conclusion

- Concrétisation par la réalisation d'une feuille de route sur le calendrier et les actions prioritaires à mener sur la santé au travail

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Durée

Le nombre de jours de formation peut être modulé suivant vos attentes

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Connaître le rôle du CSE en matière de SSCT
- ✓ Être en capacité d'agir lorsque le comité a connaissance d'éléments impactant la santé et les conditions de travail
- ✓ Avoir les connaissances requises pour participer à la politique de prévention des risques et de promotion de la santé au travail

Thèmes abordés

Connaître les risques professionnels

- Définition de la santé au travail : de quoi parle-t-on ?
- Notion de risque, danger, dommage : quelles différences ?
- Les obligations juridiques et les enjeux en matière de prévention des risques professionnels
- Les acteurs de la prévention des risques

Fonctionnement de la CSST

- Les changements par rapport au CHSCT
- Les membres de droit
- Le règlement intérieur du CSE spécifiant les modalités de fonctionnement de la CSST
- Les réunions et consultations obligatoires > ODJ et avis du CSE en matière de SSCT

Les moyens de la CSST

- Le budget, la formation, le crédit d'heures

Les outils d'action pour la prévention et l'analyse des risques professionnels

- La liberté de circuler et de se déplacer
- Le droit d'alerte et le droit de retrait

- Les pouvoirs d'enquête : inspection, enquête accidents du travail et risque grave, recours à l'expertise
- Le DUERP et le plan de prévention
- Le représentant de proximité

Traiter et prévenir les situations particulières

- Premiers éléments pour poser la démarche de l'arbre des causes à la suite d'un Accident du Travail
- Veiller aux Risques Psychosociaux
- Suivre les TMS et les facteurs de pénibilité
- Organiser et animer collectivement la santé et la sécurité au travail au sein du CSE

Approfondissement sur une thématique choisie

- Focus par exemple sur : Le droit à la déconnexion, les espaces de travail, le Lean
- Autres thématiques en fonction de la spécificité de l'entreprise

En conclusion

- Réalisation d'une feuille de route (calendrier, actions prioritaires à mener sur la santé au travail..)

LES + ELLIPCE

- Avec nos partenaires : ERGOS ergonomie, Socialconseil
- Mise en situation et travail sur des cas vécus
- Articuler de façon équilibrée les enjeux économiques et sociaux avec les enjeux de conditions de travail et de santé

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Durée

Le nombre de jours de formation peut être modulé suivant vos attentes

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Avoir un regard extérieur pour mieux décrypter l'information
- ✓ Débriefing entre élus avant la réunion
- ✓ Prendre le temps d'adopter une posture gagnante

Formule n°1 :

Formation consultation CSE

Sur un sujet spécifique, et après avoir identifié clairement votre demande avec le consultant, nous pouvons animer une formation qui s'articulera sur le principe suivant :

- Rappel du cadre légal
- Décryptage de vos informations transmises
- Débriefing et mise en commun
- Détermination de piste d'action
- Elaboration d'un plan d'action

1 journée

MODALITÉS

- Lieu : Dans nos locaux ou vos locaux
- En présentiel ou en visio-conférence
- Contactez-nous pour un devis personnalisé dans nos locaux ou vos locaux

Formule n°2 :

Formation pro-expert

Avant une réunion du CSE, vous souhaitez échanger avec un conseil sur un ou plusieurs thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Le principe :

- Vous programmez une visio (au minimum 48 heures avant la réunion) avec l'expert et les élus
- Au cours de cette visio, vous échangez sur vos points de vue, la ligne de conduite à adopter en réunion
- Si une intervention était plus lourde, le consultant vous en informerait et vous communiquerait un devis

Forfait = 6 à 12 visio

MODALITÉS

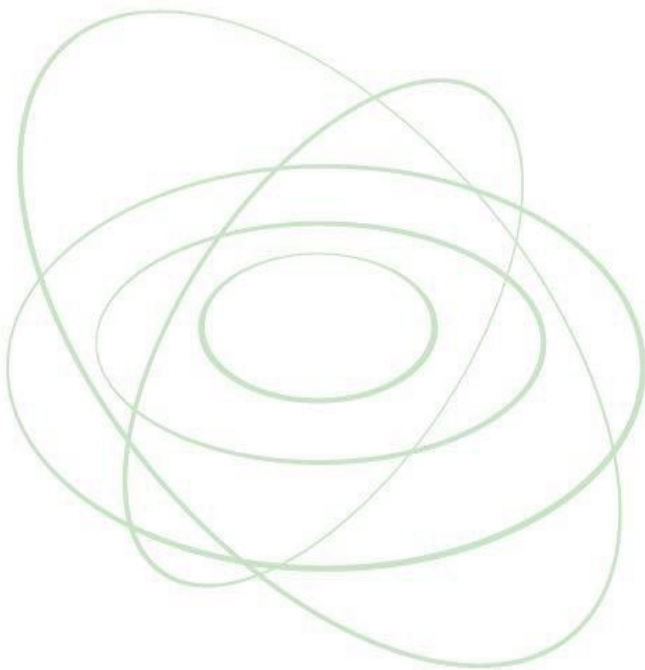
- En visio-conférence avant vos CSE
- Envoi auparavant de l'ordre du jour, des informations transmises par la direction
- En présentiel à votre demande (voir devis)
- Contactez-nous pour un devis personnalisé (forfait de 6 ou 12 visio)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !



Maîtriser le droit du travail et mon rôle d'élu

- Connaitre mes droits...
- Être sur le même niveau de connaissances que ma direction...
- Comprendre pour mieux dialoguer...



*Etre élu, c'est aussi
prendre le temps,
comme votre,
direction de se
former pour
connaître vos
prérogatives.*

***A vous de vous former,
pour être un acteur averti du dialogue social ...***



Objectifs de la formation

- ✓ Savoir exercer les missions dévolues au Trésorier et, en cas d'absence, au secrétaire
- ✓ Connaître les moyens du CSE
- ✓ Répondre aux obligations comptables

Thèmes abordés

Des élus gestionnaires

- Les ressources du CSE / du CSE Central
- L'articulation des différents budgets
- Les obligations envers l'URSSAF : cadeau, bon d'achat...
- Le règlement intérieur du CSE, un outil de sécurisation

Les enjeux d'une gestion fiable pour le CSE

- Obligations comptables et budgétaires du CSE
- Nos recommandations

Gérer le budget du CSE

- L'élaboration des budgets
- Le suivi et le contrôle de l'exécution des budgets

Adopter une organisation interne rigoureuse

- Engager et contrôler les dépenses
- Suivre les encaissements
- Classer les pièces justificatives

En conclusion : Les bonnes pratiques

LES + ELLIPCE

- Formation animée par des comptables intervenants dans la gestion des CSE
- Élaboration des priorités en fin de session

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Click & GO

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Comprendre et maîtriser le principe de la BDESE
- ✓ Savoir exploiter la BDESE
- ✓ Identifier les points forts et les limites de ce nouvel outil

LES + ELLIPCE

- Formation animée par des consultants qui accompagnent les élus dans leurs avis sur les consultations (stratégie, situation économique, politique sociale)
- Ébauche de la trame d'une BDES

Thèmes abordés

Les enjeux de la BDESE

- Qu'est-ce que la BDES ?
- Simplification, extension des informations ...

Le contenu de la BDESE

- Les huit thèmes obligatoires
- Le caractère prospectif des informations

La possibilité de négocier un accord d'entreprise

- La BDESE servant de support aux 3 informations et consultations obligatoires
- Les enrichissements qui peuvent être apportés
- Les points de vigilance dans la négociation

Comment se servir de cet outil dans les prérogatives confiées aux élus

- Lire et exploiter



Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ *Savoir interpréter le bilan social pour en faire un outil de négociation*
- ✓ *Identifier les enjeux du bilan social pour votre DRH*
- ✓ *Exprimer des contre-propositions*

LES + ELLIPCE

- Une formation construite à partir du bilan social de votre entreprise
- En fin de session vous partirez avec une liste de questions

Thèmes abordés

La construction du bilan social

- Les entreprises concernées
- Le contenu obligatoire au regard du secteur d'activité et de l'effectif
- Les aménagements possibles

Le rôle des CSE

- Interpréter le bilan social pour argumenter des propositions
 - Quelle lecture des effectifs ?
 - Quelle lecture de la politique salariale ?
- Formuler un avis dans le cadre de la consultation sur la politique sociale
- Etre capable d'exprimer des contre-propositions

La diffusion et l'utilisation du bilan social

- Le rôle de l'Inspection du Travail
- Les salariés de l'entreprise
- Les actionnaires



Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Aborder la logique des documents comptables
- ✓ Analyser les activités au travers des différents niveaux de résultats
- ✓ Sensibilisation aux outils de gestion les plus courants dans l'entreprise

Thèmes abordés

Introduction

- Présentation des participants et de l'intervenant
- Recueil des attentes des stagiaires

Les points de référence

- La BDESE
- Les informations et les consultations obligatoires
- La référence à l'entreprise, le LBO
- La référence à la comptabilité : information transmise au CSE, commissaire aux comptes

Les grands principes comptables

- Les grands principes de la comptabilité générale
- Identifier la logique du compte de résultat et du bilan

L'analyse des performances

- Les choix stratégiques de l'entreprise par rapport à son environnement
- Les éléments comptables et la performance de l'entreprise : CA, Marge, Sous-traitance
- La lecture des frais de personnel
- L'impact des amortissements, des provisions sur les comptes
- L'assise financière de l'entreprise

En conclusion : Elaboration de votre feuille de route

LES + ELLIPCE

- Formation illustrée par des retours d'expérience de l'animateur
- Exercices par rapport aux informations transmises par les stagiaires avant la formation
- 1 jour optionnel : comptabilité analytique, compte consolidé

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ *Apprécier le bon déroulement des procédures de consultation*
- ✓ *Maîtriser les conséquences juridiques des restructurations*
- ✓ *Connaître la stratégie à adopter pour mieux négocier pour les salariés et identifier les mesures alternatives*

LES + ELLIPCE

- Formation animée par des consultants qui accompagnent les élus dans leurs avis sur les projets de restructurations

Thèmes abordés

Le cadre juridique du licenciement économique

- Le déroulé de la procédure, le calendrier
- Le rôle de la DIRECCTE

Le processus de négociation

- Pourquoi recourir à un accord de méthode ?
- L'accord majoritaire
- Le document unilatéral

Analyser un PSE

- L'aspect économique du plan : la validité du motif, les mesures alternatives pour la sauvegarde des emplois
- L'aspect social : critères d'ordre, congés de reclassement, indemnités, le coût du plan

Le rôle du CSE dans l'appréciation de la validité du PSE

- Évaluer le contenu et présenter des propositions complémentaires ou des solutions alternatives
- Les conditions de suivi et de contrôle des moyens alloués pour éviter la précarité des salariés
- Le rôle de la commission Santé Sécurité et Conditions de travail

Date

À définir avec vous

Lieu

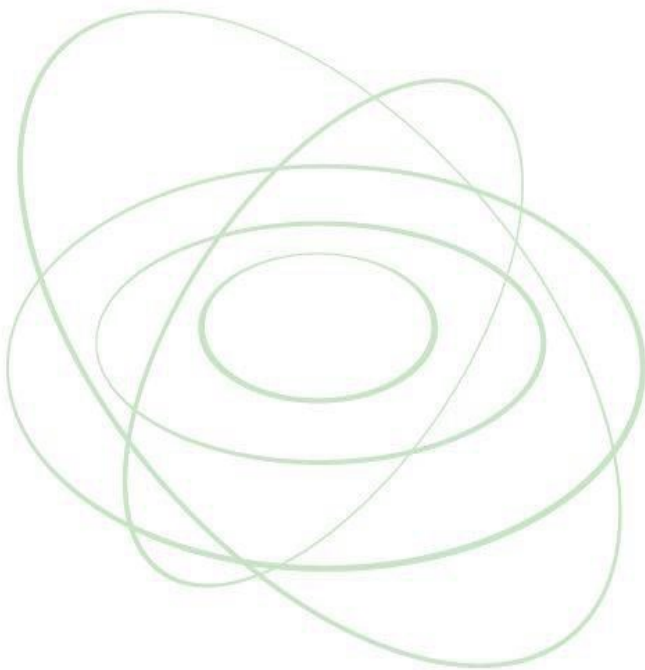
Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !



Agir pour améliorer la santé et les conditions de travail

- Membre du CSE
- Animées exclusivement par nos partenaires spécialisés dans ce domaine : ERGOS ergonomie, Socialconseil



Acquérir les connaissances et les pratiques pour se professionnaliser en matière de santé, sécurité et conditions de travail, afin d'être acteur de la politique de prévention des risques professionnels

***A vous de vous former,
pour être un acteur averti du dialogue social ...***



Objectifs

- ✓ Posséder les connaissances et les techniques requises pour exercer sa mission de référent harcèlement

Thèmes abordés

Définir le harcèlement et le harcèlement sexuel

- Définition du harcèlement sexuel, agissements sexistes et violences sexistes
- Lien harcèlement et politique de prévention
- Les effets sur les conditions de travail (victime et collectif de travail)

Présentation du référent harcèlement

- Loi du 5 septembre 2018
- Mode de désignation du référent
- Rôle et moyens du référent
- Lien référent CSE et RH

Cadre juridique

- Lois, décrets, jurisprudences
- Obligations de l'employeur
- Sanctions (disciplinaires, civiles et pénales)

Identifier et agir face à un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Recevoir la plainte
- Le travail d'enquête et les méthodes d'investigation
- Lien avec les acteurs internes et externes
- L'accompagnement de la victime
- Mise en place de mesures préventives et élaboration d'un plan d'actions

LES + ELLIPCE

- Avec nos partenaires : ERGOS ergonomie, Socialconseil
- Mise en situation par des illustrations concrètes et travail sur des cas vécus

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Click & GO

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ *Qu'est ce que l'hyperconnectivité*
- ✓ *Connaître les enjeux et la limite de la connectivité*
- ✓ *La connectivité à l'air du télétravail*

Thèmes abordés

LES + ELLIPCE

- Avec nos partenaires : ERGOS ergonomie, Socialconseil
- Mise en situation par des illustrations concrètes
- Ce stage apporte un fil conducteur pour agir au quotidien, assurer un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et le hors travail.

Définir l'hyperconnectivité à l'heure du numérique

- Comprendre les enjeux liés à la diffusion du numérique et connaître ses impacts sur l'organisation du travail : métiers, compétences, management, environnement de travail

Définition et cadre juridique du droit à la déconnexion

- Connaître le droit à la déconnexion
- Repérer les limites de la loi : droit ou devoir

Resituer les risques de la sur-connexion parmi les risques professionnels

- Identifier les risques pour la santé physique et psychique des salariés
- Interroger les mécanismes d'addiction aux écrans

Agir pour faire des NTIC un pôle d'opportunité pouvant améliorer la QVT

- Réfléchir à la mise en place des instances d'information, de formation, de suivi et de régulation

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Clarifier la notion de projet important
- ✓ Connaître le processus d'information-consultation
- ✓ Renforcer le dialogue social à l'occasion des projets importants modifiant les conditions de travail

LES + ELLIPCE

- Avec nos partenaires : ERGOS ergonomie, Socialconseil
- Formation assurée par des consultants formateurs expérimentés dans l'accompagnement de projets

Thèmes abordés

Définition et cadre juridique des projets importants modifiant les CT

Analyser un projet

- De conception des conditions de travail
- D'évolution de l'organisation du travail / de restructuration
- De déménagement
- De changement d'outil, de logiciel

Identifier et analyser les changements induits par le projet

Repérer les différents enjeux d'un projet : Les référentiels sur lesquels s'appuyer en matière de conditions de travail et de prévention

- Légaux et réglementaires
- Normatif
- Recommandations

Emettre un avis argumenté pour influencer sur les choix

- Le processus d'information-consultation
- Faire appel à un expert

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Fournir des connaissances cliniques sur les pathologies de surcharge, burn-out, bore-out, conduite addictive...
- ✓ Être en capacité de réagir face à des situations de troubles psychosociaux

Thèmes abordés

Définition et cadre juridique des RPS

Comment les RPS sont devenus des Risques professionnels ?

Présentation des troubles et pathologies suite à l'exposition aux risques psychosociaux

Les familles d'indicateurs aujourd'hui reconnues et partagées

- Les indicateurs de fonctionnement de l'entreprise et de santé au travail
- Les indicateurs du rapport Gollac

Les signaux d'alerte

- Signaux forts et signaux faibles

Faire face à des situations difficiles

- Se prémunir des réactions inadaptées, pratiquer l'écoute active, orienter.

Traiter et prévenir

- Installer un plan d'action dans la durée et le vérifier

LES + ELLIPCE

- Avec nos partenaires : ERGOS ergonomie, Socialconseil
- Elle permettra aux élus d'être acteurs dans la politique de prévention des RPS de leur entreprise. Et posséder des outils pour détecter une situation de RPS

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Se préparer à la mise à jour annuelle du DUERP
- ✓ Participer à l'élaboration du DUERP et d'un plan d'action

Thèmes abordés

La prévention des risques professionnels

- Définitions, enjeux, cadre réglementaire, les acteurs de la prévention, les PGP, etc.

Les outils d'analyse

- Unité de travail, travail réel, AT/MP, etc.

Les principes de la démarche d'EvRP

- Une démarche d'amélioration continue
- Préparer la démarche : groupe de travail, organisation, outils, moyens, formations...
- Identifier et classer les risques : priorités, aider à planifier les actions...
- Proposer des actions de prévention : actions prioritaires, plan d'action et planification de la mise en œuvre
- Principe de mise à jour et révision : annuelle, projet, apparition de nouveaux risques

DUERP et facteurs de pénibilité

- Approfondissement sur un des risques prioritaires de l'entreprise (TMS, risques chimiques, risque routier, RPS ...)

LES + ELLIPCE

- Ce stage apporte un fil conducteur pour identifier les risques professionnels en vue de leur transcription dans le DUERP
- Avoir les outils pour identifier et évaluer les risques professionnels
- Avec nos partenaires : ERGOS ergonomie, Socialconseil

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Click & GO

Date

À définir avec vous

Lieu

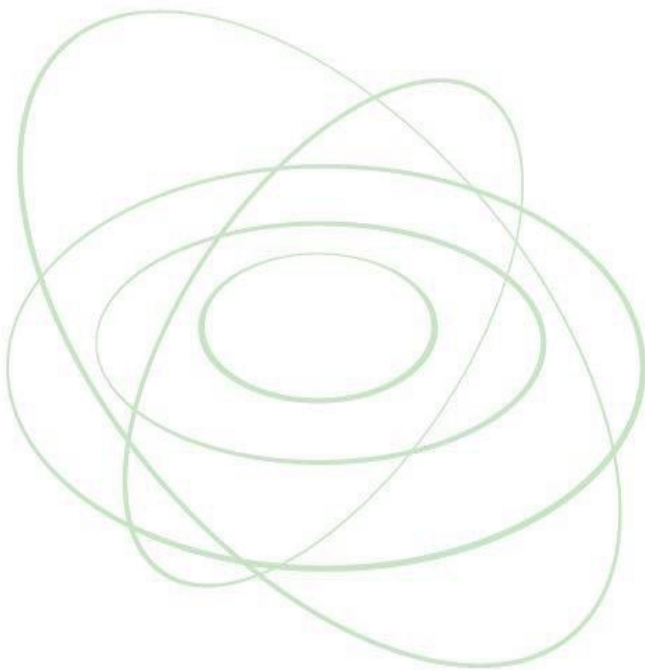
Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !



Être acteur du dialogue social

- Ecouter, argumenter, construire
- Etre force de propositions
- Signer un bon accord



La négociation collective permet de faire entendre les attentes des salariés. Elle nécessite d'avoir un même niveau d'informations, d'appliquer les mêmes règles du jeu.

***A vous de vous former,
pour être un acteur averti du dialogue social ...***



Objectifs

- ✓ Identifier les différents acteurs de la négociation
- ✓ Connaître les principales pratiques de la négociation
- ✓ Construire un rapport de force Gagnant/Gagnant

Thèmes abordés

Les acteurs de l'entreprise et du dialogue social

La chronologie des différentes étapes de l'histoire des IRP

Les notions clés de la négociation

- La hiérarchie des normes
- La généralisation des accords majoritaires
- Les acteurs de la négociation (avec les DS, sans les DS)

Les négociations périodiques obligatoires

- Entreprises concernées
- Les thèmes et la périodicité

Agir sur le déroulement de la négociation

- Le jeu de survie (mise en situation)
- Les accords préalables (calendrier de la négociation, accord méthode...)
- La conduite des négociations
- Conclusions d'une convention ou d'un accord

En conclusion : Elaboration de votre feuille de route

LES + ELLIPCE

- Exercices pratiques permettant à chaque stagiaire de comprendre les enjeux de la négociation
- Formateur aidant les élus à la négociation dans des situations complexes et des secteurs différents

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Click & GO

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Connaître les tenants et les aboutissants de la négociation (ex. NAO)
- ✓ Avoir des repères pour aboutir à une négociation gagnante/gagnante
- ✓ Maîtriser les thématiques abordées lors des négociations

Thèmes abordés

Les grands principes de la négociation

- Les entreprises concernées
- Les clauses obligatoires

Le cadencement de la négociation

- Avec qui négocier, composition de la délégation
- Le calendrier
- L'articulation de la NAO avec les 3 grandes informations et consultations

La politique salariale

- Les composantes (fixe, variables...)
- Les écarts de rémunération (hommes / femmes, coefficient, niveau....)
- Les marges de manœuvre des négociateurs (mise en situation)
 - L'inventaire des éléments favorables et défavorables à la négociation

La gestion des emplois et du plan de formation

- GPEC
- Les efforts en matière de formation

LES + ELLIPCE

- Cas pratiques à partir de vos expériences et de celles du formateur intervenant sur ces problématiques
- Construction de son plan de négociation

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Comprendre les enjeux de ces outils pour le salarié / pour l'employeur
- ✓ Comparer les solutions d'épargne
- ✓ Négocier les différents accords

Thèmes abordés

Les outils de l'épargne salariale

- L'intéressement
- La participation
- Les suppléments d'intéressement et de participation
- Le plan d'épargne entreprise et le plan d'épargne retraite collectif (perco)
- Le compte épargne temps

Quelques pistes pour mieux négocier

- Choix des critères et des seuils
- Accord dérogatoire de participation
- Répartition : un élément non négligeable
- PEE – PERCO : complément indispensable
- Abondement : incitation à l'épargne

LES + ELLIPCE

- Une formation mise à jour pour tenir compte des évolutions de la fiscalité
- Le formateur illustrera la formation à partir de cas concrets

EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION



Click & GO

Date

À définir avec vous

Lieu

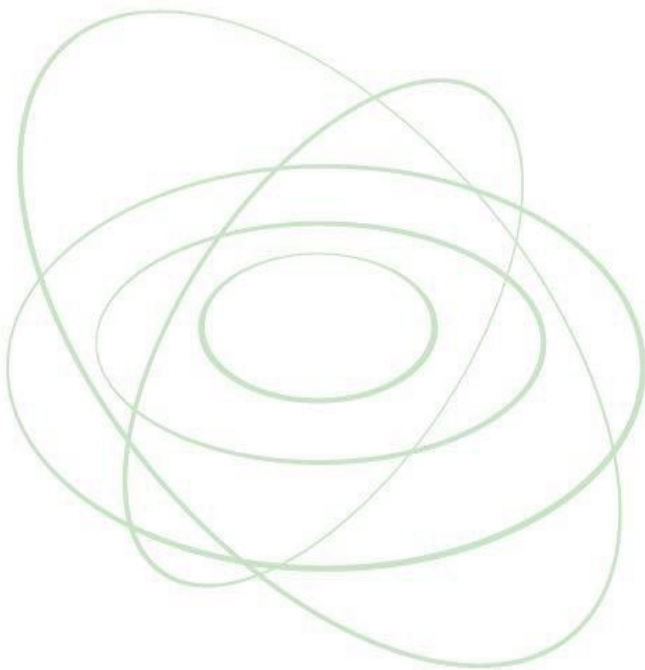
Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !



Trouver ma posture pour négocier efficacement

- Assurer sereinement son rôle d'élue
- Etre écouté ...
- Savoir affirmer son point de vue ...



Acquérir les connaissances et les pratiques pour se professionnaliser et pouvoir argumenter solidement pour s'inscrire dans une relation d'égal à égal avec la direction, les salariés

***A vous de vous former,
pour être un acteur averti du dialogue social ...***



Objectifs

- ✓ *Maîtriser les attributions et les moyens des représentants de proximité*
- ✓ *Identifier son rôle et sa place avec les élus du CSE*
- ✓ *Être un interlocuteur identifié par les salariés*

LES + ELLIPCE

- Formateur intervenant de longue date auprès des Instances Représentatives du Personnel
- Cette formation vous permettra d'avoir des repères pour construire votre feuille de route

Thèmes abordés

La place et la mise en place des représentants de proximité

- Le CSE et la capacité à négocier des représentants de proximité
- Un rôle joué auparavant par les DPV

La transposition des attributions du DP vers les représentants de proximité

- La présentation des réclamations du personnel
- Les interventions auprès de l'inspecteur du travail
- Le droit d'alerte
- Les liaisons avec le CSE

Les moyens pouvant faire l'objet d'une négociation

- Le crédit d'heures
- Les réunions avec l'employeur
- Les contacts avec les salariés

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Adopter une posture de secrétaire en phase avec les attentes des élus et du droit
- ✓ Sensibilisation sur les atouts et les limites du rôle du secrétaire

LES + ELLIPCE

- Une formation s'appuyant sur vos supports
- Formation co-animée avec la société Touline

Thèmes abordés

Rappel du rôle des attributions du secrétaire et du président du CSE

- Ordre du jour et PV

Les relations humaines, comment cela marche ?

- Les différents profils relationnels
- Les émotions et leurs impact, l'empathie et l'assertivité
- Ses besoins, les besoins des autres

Être écouté, écouter l'autre et exprimer un désaccord

- Écouter, être écouté et se savoir écouté : apport et exercice pratique
- Exprimer un désaccord et recevoir un désaccord : apport et exercice pratique
- Relation bienveillante et exigeante

S'inscrire dans un dialogue social constructif

- Les règles à mettre en place
- Construire un objectif commun
- Élaborer une vision commune, un projet commun

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Sensibiliser aux différents facteurs intervenant au cours d'une réunion
- ✓ Vous fournir les outils pour cerner les enjeux d'une négociation
- ✓ Savoir quelle posture adopter pendant une réunion
- ✓ Savoir se positionner pendant la phase de négociation

LES + ELLIPCE

- L'intervenant assure tout au long de la formation, la mise en situation par des illustrations concrètes
- Mise en situation
- Formation suivi de 2 séances de coaching en visio

Thèmes abordés

Définir les bases du comportement des acteurs du CSE

- Confiance, empathie, émotions, écoute active, gagnant-gagnant...

Intégrer les différentes étapes du processus de décision

- Recueil des attentes
- Préparer, argumenter, conclure

Les principes de la « négociation raisonnée »

- Comprendre les enjeux pour soi /pour l'autre pour mieux se préparer : identifier et nommer les intérêts de chacun
- Accueillir, explorer et intégrer les arguments de votre interlocuteur
- Faire face aux techniques déstabilisantes et/ou aux situations difficiles pour éviter le rapport de force « Loi du talion »
- Sortir de la négociation : Echec et/ou réussite, préparer et construire l'après

Conclusion

- Elaboration de ma feuille de route (actions, priorités...)

Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !





Objectifs

- ✓ Anticiper les élections
- ✓ Construire sa stratégie et négocier le protocole électoral
- ✓ Intéresser les salariés et les faire voter

LES + ELLIPCE

- Une formation interactive : théorie/pratique
- Mise en situation à partir des échanges que vous avez avec les salariés

Thèmes abordés

Les enjeux des élections dans l'entreprise à compter du 1er mai 2018

La représentation syndicale

La parité homme/femme

Le protocole d'accord des élections

- La négociation
- Le mode opératoire des élections
- La base de calcul pour la représentativité des élus du CSE
- La méthode de calcul pour le décompte
- Les points complémentaires

Comment gagner les élections ?

- Être en posture d'écoute active
- Construire son plan d'action
- Construire son plan d'action de mandature
- Identifier les attentes des salariés pour mieux y répondre



Date

À définir avec vous

Lieu

Nos formations peuvent se dérouler au sein de vos locaux ou dans nos locaux (Chambéry, Lyon, Marseille, Paris, Valence...)

Vous souhaitez un devis personnalisé ? Envoyez-nous votre demande !



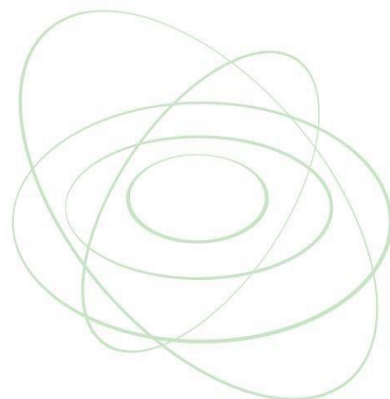
Extrait du bulletin officiel du ministère du travail

« **Les formations communes** ont vocation à favoriser le développement **d'une culture du dialogue et de la négociation, en confrontant les regards sur l'entreprise et en questionnant les acteurs sur leur représentation du dialogue social.**

En partageant le même niveau d'information et de contenu de formation, à égalité, les formations communes contribuent à un nouvel équilibre entre les parties. Elles participent aussi de la reconnaissance des acteurs et de leurs prérogatives.

Elles visent plus particulièrement à permettre :

- *une appropriation des enjeux clés qui impactent la relation de travail et son cadre négocié ;*
- *une réflexion partagée sur les facteurs clés d'une relation propice au développement d'un dialogue social de qualité ;*
- *une identification des facteurs déterminant d'une dynamique de négociation ;*
- *une compréhension des éléments déterminants du cadre juridique propice à une sécurisation des accords. »*



Référencé par  **Format Dialogue**

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle



Objectifs

- ✓ *Identification des contours du dialogue social*
- ✓ *Acquérir les postures préalables à la négociation*
- ✓ *Mettre en place des coopérations habiles pour un dialogue social constructif et durable*

Programme de la formation - *présentielle*

1^{ère} journée > S'inscrire dans un dialogue social constructif

Introduction

Présentation des participants et des intervenants
Recueil des attentes des participants
Présentation sommaire des différentes séquences

Séquence 1 > Les contours du dialogue

Notion abordée : L'intelligence émotionnelle :
Qu'est-ce que le dialogue ? Perceptions / jugements

Séquence 2 > Ébauche du dialogue social à partir des retours d'expériences des stagiaires

Notion abordée : L'histoire des IRP, la définition de l'entreprise, le rappel de la définition du dialogue social du BIT

Séquence 3 > Les atouts et les contraintes de l'entreprise en fonction de la position des différents acteurs

Notion abordée : le partage des enjeux et des diagnostics véhiculés par les différents acteurs de l'entreprise.

En conclusion

Un temps individuel de débriefing avec une restitution en introduction de la 2^{ème} journée.

2^{ème} journée > Être porteur d'une négociation gagnante / gagnante

Introduction

Mise en commun du débriefing de la 1^{er} journée avec identification des mots clés

Séquence 1 > Les enjeux de la négociation

Notion abordée : Qu'est-ce que la négociation ?
Rappel des principes de la négociation

Séquence 2 > Stratégies et tactiques mises en œuvre dans la négociation

Notion abordée : Appréhender les tensions majeures et identifier son style (Compétition /Coopération, Empathie / Assertivité, Loyauté)

Séquence 3 > Préparer et conduire une négociation

Notion abordée : Éviter la guerre des positions, passer des positions à un enjeu de valeurs et d'intérêts partagés

En conclusion

Un temps individuel de débriefing avec une restitution collective des deux jours de formation





Programme de la formation (suite) - *présentielle*

3^{ème} journée > Retour d'expérience sur vos pratiques du dialogue social **Entre 3 et 6 mois après les deux jours de formation**

- **Introduction**

Depuis les 2 jours de session de formation, les éléments marquants dans votre entreprise de votre point de vue et en fonction de votre ressenti

- **Séquence 1 > Rappel des acquis**

Recensement des cas de chaque participant et classification
Moyens d'animation : Temps individuel

- **Séquence 2 > Analyse collective permettant de faire émerger les bonnes pratiques**

Débriefing collectif de chaque situation
Identification des bonnes pratiques et rappel des fondamentaux de la négociation collective
Moyens d'animation : Temps collectif

Public visé par la formation et prérequis

Représentants syndicaux - Élus du personnel - Direction

Les formateurs

- **Philippe TROCCONI : Directeur Sud-Est d'Ellipce.**

Il aura le plaisir d'animer cette session de formation. Depuis plus de 20 ans, il assiste les élus sur les missions légales (droit de travail). A ce jour, il a mené plus d'une centaine d'expertises dans les entreprises de l'industrie, des établissements de santé, de la grande distribution. Lors de procédure de licenciement, il travaille sur les dossiers afin de trouver des solutions alternatives et d'éviter la précarisation des emplois.

- **Dominique SÉGUINEAU : Coach formateur et fondateur du cabinet TOULINE.**

Depuis plus de 25 ans, il conduit des missions de conseil en réconciliant l'Humain et le Travail. A ce jour, grâce à son expérience, il a construit une offre de Dialogue Social Collaboratif®, destinée à rendre les relations sociales respectueuses de l'autre, fluides et bienveillantes. Il donne des conférences autour du dialogue social, des RPS, du leadership et de la charge mentale.



En intra Entre élus de votre entreprise

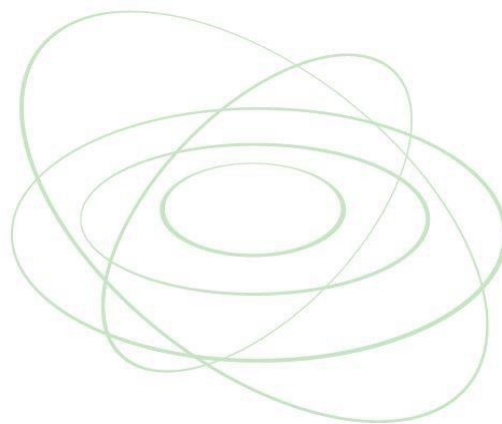
- Demandez-nous d'organiser une formation réservée exclusivement aux représentants du personnel de votre entreprise.
- Cette formation aura lieu dans nos locaux, ou dans ceux de votre société (salle de réunion mise à disposition par votre entreprise).
- La date sera arrêtée en fonction de vos disponibilités et de celles des formateurs.
- Son contenu pourra également être adapté à vos spécificités.
- Devis personnalisé en fonction de votre projet de formation.

En inter Entre élus de différentes entreprises

- Cela concerne certaines formations.
Formation agréée : 320 € TTC/
Jour/personne.
A partir de 3 inscrits à la même session 300 € TTC/Jour/personne et à partir de 5 inscrits à la même session 280 € TTC/Jour/personne.
- Vous vous inscrivez individuellement aux dates proposées. Nos sessions de formations auront lieu sous réserve d'avoir au minimum 6 inscrits.
- La formation se déroule dans nos locaux.
- Dans ce contexte, vous pourrez échanger sur vos pratiques, vos expériences avec d'autres élus d'autres sociétés.

Personnaliser votre plan de formation

Contactez-nous pour nous faire part de vos besoins, nous vous ferons parvenir un devis en fonction des options retenues (formation agréée, formation spécifique, sur site, sur plusieurs sites, dans nos locaux...).



Pour les formations agréées, encadrées par la loi

Elus du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés

En tant qu'élu titulaire du CSE, vous avez droit à un stage de **formation économique** d'une durée maximale de 5 jours auprès d'un **organisme agréé choisi par vous**.

Après quatre ans de mandat (consécutif ou non), vous pouvez renouveler cette formation de 5 jours (ou l'actualiser).

Vous devez informer votre employeur au minimum 30 jours avant le début du stage (nous vous ferons parvenir un modèle de courrier à adresser à votre employeur).

Le financement par l'entreprise :

- **Pour les titulaires** : Le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation.
- **Pour les suppléants** : La loi n'accorde pas de temps de formation. Soit vous parvenez à négocier avec votre employeur les mêmes droits que pour les titulaires, soit vous pouvez, en tant que salarié de l'entreprise, demander à bénéficier du congé de formation économique, sociale et syndicale (Art L 3142-7 du Code du travail).

Si l'employeur refuse de maintenir la rémunération des suppléants.
L'employeur peut autoriser les membres suppléants à partir en formation économique et sociale, mais sans leur maintenir leur rémunération : en ce cas, le maintien du salaire, ainsi que les autres coûts inhérents à la formation, peuvent être imputés sur le budget de fonctionnement.

Le financement par le CSE :

Dans tout les cas, le coût de la formation (formateur) et les frais des stagiaires (transport, hébergement, repas..) sont pris sur le budget de fonctionnement du CSE sauf en cas de prise en charge par l'entreprise (cela reste à négocier).

Représentants de proximité, délégués syndicaux :

La décision du financement de la formation par le CSE doit faire l'objet d'une délibération lors d'un CSE / Central.

Elu du CSE / CSSCT

En tant qu'élu de la CSSCT ou du CSE, vous avez droit à un stage portant sur les questions de Santé, Sécurité et Conditions de travail, assuré par un organisme de formation agréé choisi par vous.

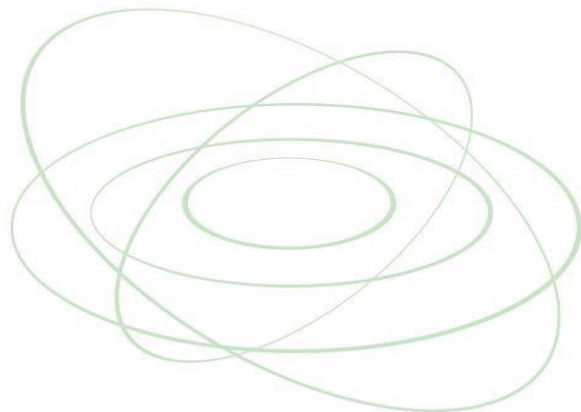
La durée de ce stage est variable en fonction de l'effectif de votre entreprise (3 jours si moins de 300 salariés et au maximum de 5 jours (CSSCT plus de 300 salariés)).

Concernant les formations Santé et Conditions de travail, elles sont à la charge de l'employeur.

Pour les autres formations

Pour les formations en dehors de celles agréées et prévues par la loi, il n'existe pas de droits spécifiques. Cela nécessite soit :

- que **vous négociez ceci dans le cadre du plan de formation**, afin que votre employeur accepte que vous partiez en formation et que cela soit pris sur votre temps de travail;
- que **vous mobilisez votre Compte personnel de formation (CPF)** dans le cadre d'un Congé de formation économique, sociale et syndicale. La mise en œuvre du CPE est à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur, à raison de 24 heures par an;
- vous prenez sur vos **heures de délégation**.



ELLIPCE, spécialisé sur l'accompagnement des CSE



A vos côtés au quotidien, nous vous accompagnons pour défendre l'intérêt des salariés dans le respect d'un dialogue social équilibré.

ACTEUR DU DIALOGUE SOCIAL DEPUIS 2006

Nous vous proposons une offre complète de services et de conseils pour vous accompagner sur vos enjeux.

Découvrez nos différentes expertises sur notre site

EXPERTISE

Missions prévues par le code du Travail
Appui à la négociation

GESTION ET AUDIT

Comptabilité
Audit
Conseil et assistance

FORMATION

CSE
CSSCT



CONTACTEZ-NOUS


ELLIPCE GRAND OUEST

 7 allée Alphonse Fillion
44124 Vertou Cedex
Tél. : 0805 960 140

 **Fabrice BRANGEON**
fabrice.brangeon@ellipce.fr
Tél. : 06 80 35 22 75


ELLIPCE SUD-EST

 28 rue de la République
69002 Lyon
Tél. : 04 26 46 55 20

 **Philippe TROCCONI**
philippe.trocconi@ellipce.fr
Tél. : 06 08 64 86 93

ELLIPCE NORD-EST

 7 rue du Parc de Clagny
78000 Versailles
Tél. : 0805 960 140

 **Christophe SANGIORGIO**
christophe.sangiorgio@ellipce.fr
Tél. : 06 12 43 03 56